

Actuellement sur Promosoins Maures Esterel voici la situation :

Pour Sante Précarité :

En cette période complexe liée à la pandémie du COVID-19, toutes les permanences médicales et sociales sont maintenues, en priorisant les personnes en situation de grande précarité ne disposant pas de droits ouverts et donc d'accès aux dispositifs de droits communs :

- Consultations médicales : les lundi et jeudi matin de 9h à 12h
- Consultations Urgences Dentaires : Les mercredi après-midi de 14h à 16 h 30 sur rendez-vous
- Consultations téléphoniques avec la psychologue sur rendez-vous
- Consultations sociales sur rendez-vous

Une permanence téléphonique est assurée de 10h à 12h du lundi au vendredi, ainsi qu'une permanence physique pour le courrier de domiciliation à Logis Var Est les mercredi et vendredi matin de 9h à 12h.

Pour les ACT :

Actuellement, les visites à domicile sont limitées à une ou deux par semaine, mais, en contrepartie, des appels téléphoniques à chacun des résidents ont lieu en matinée et en soirée. Ces interventions contribuent à rappeler les règles et mesures barrières, mais surtout à rassurer, à prendre le temps d'échanger avec les résidents. Des livraisons de paniers repas, de courses alimentaires, de produits ménagers et d'hygiène ont été mises en place, afin d'éviter des sorties trop importantes, génératrices de risques de contamination pour les résidents.

Chacun d'entre eux est tenu de prendre leur température matin et soir et de l'inscrire sur une fiche de suivi. Un thermomètre a été fourni, à cet effet, à chaque résident.

Le médecin assure également une surveillance à la fois par entretien téléphonique et si nécessaire en se rendant sur place.

Le plan de continuité d'activité prévoit les conditions et modalités mises en œuvre pour garantir la protection de chacun, bénéficiaires, membres du personnel et bénévoles.

Catherine est en train de mettre en place les équipes sanitaires mobiles :

Focus sur une mission complémentaire :

En lien avec l'Agence Régionale de Santé, nous sommes actuellement en cours de constitution d'une équipe mobile sanitaire, ayant pour vocation d'intervenir à la demande des structures d'hébergement social, des CCAS, des Assistants de Services Sociaux, dès lors qu'un de leurs bénéficiaires présente des signes laissant supposer une contamination.

Sollicité par téléphone, les données sont recueillies par l'infirmière et transmises au médecin, une visite sur site et/ou une téléconsultation peut alors être mise en œuvre. Le diagnostic posé, s'il confirme l'infection au Covid, le médecin décide de l'orientation à donner :

- Soit confinement sur le lieu d'hébergement
- Soit orientation vers la structure d'hébergement spécialisée en cours de création sur l'aire toulonnaise
- Soit l'hospitalisation

C'est dans le cadre de cette mission, que nous avons rencontré l'équipe du CCAS de Saint-Raphaël lors de l'ouverture des deux espaces d'accueil à la Salle Roche et à l'Hôtel du Prado. Nous sommes intervenus dès le samedi matin sur site afin de rencontrer l'ensemble des personnes accueillies, établir un diagnostic et mettre en place un suivi quotidien avec le passage d'infirmières matin et soir.

Ces visites se déroulent dans un état d'esprit serein et détendu, où l'infirmière prend le temps d'échanger avec chacun. Accorder de l'attention, prendre le temps de discuter ont autant d'importance que les gestes de soin et contribuent à une relation de confiance.

Bon courage à vous tous
Danielle Dargon, Présidente



Suivi infirmier aux lieux d'hébergement de Saint-Raphaël :





